



Fiche de Données de Sécurité 3160

FDS n° 217

Date d'actualisation : 20.12..2005

Version : 02

Page 1/3

3160		
Emetteur	M. DELAGARDE	Le
Vérificateurs	C. BREUIL	Le
Approbateurs	D. GRAPOTTE	Le

Révisions

INDICE DOCUMENT	DATE REVISION	DESCRIPTION DE LA MODIFICATION
01	25/03/05	Création
02	20/12/05	Modification chapitre 11



Fiche de Données de Sécurité

3160

FDS n° 217

Date d'actualisation : 20.12..2005

Version : 02

Page 2/3

1 - Identification du produit et de la société	
NOM du PRODUIT:	3160
FOURNISSEUR:	
Nom	SCAPA TAPES UK LTD.
Adresse	HOLLAND STREET DENTON - MANCHESTER M34 3GH
Téléphone :	0161 - 3364433
APPEL D'URGENCE :	0161 - 3364433
2 - Composition/informations sur les composants	
PREPARATION :	
Nature chimique :	Tissu coton couché polyéthylène, enduit une face d'un adhésif caoutchouc sensible à la pression.
Composants présentant un danger :	Aucun à notre connaissance.
3 - Identification des dangers	
PRINCIPAUX DANGERS :	
Effets néfastes sur la santé :	Pas d'effets sur la santé dans les conditions normales d'utilisation.
Principaux symptômes :	
Effets sur l'environnement :	Pas de risque particulier pour l'environnement sous réserve de respecter les recommandations de la section 13.
Dangers physiques et chimiques :	Pas de risque particulier.
Risques spécifiques :	Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les dispositions de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE.
4 - Premiers secours	
Inhalation :	Non spécifiquement concerné.
Contact avec la peau :	Laver à l'eau et au savon.
Contact avec les yeux :	Laver avec de l'eau.
Ingestion :	Pas de toxicité connue.
5 - Mesures de lutte contre l'incendie	
Moyens d'extinction :	Tous les agents d'extinction sont utilisables.
Dangers spécifiques :	
Méthodes particulières d'intervention :	Ne pas respirer les fumées.
Protection des intervenants :	Appareil de protection respiratoire isolant autonome.
6 - Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions individuelles :	Non spécifiquement concerné.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement
Méthodes de nettoyage :	Ramasser le produit
7 - Manipulation et stockage	
MANIPULATION :	Respecter les règles générales d'hygiène industrielle.
STOCKAGE :	
Mesures techniques :	Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.
Conditions de stockage :	Stocker à l'abri des intempéries et à une température comprise entre +10 °C et +30 °C.
Matières incompatibles :	Aucune à notre connaissance.
Conditions d'emballage :	Conserver le produit dans son emballage d'origine.
Matériaux d'emballage Recommandés :	Papier ou film silicone – Film Polyéthylène - Carton
8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle	
Mesures d'ordre technique :	Assurer une bonne ventilation du poste de travail si le produit est utilisé pour les opérations de traitement à la flamme.
Equipements de protection individuelle :	En cas de ventilation insuffisante pendant la phase de flammage, porter un appareil de protection respiratoire filtrant.
9 - Propriétés physiques et chimiques	
ASPECT :	
Etat physique :	Solide, Rouleau (ruban enroulé sur un axe carton ou plastique)



Fiche de Données de Sécurité

3160

FDS n° 217

Date d'actualisation : 20.12..2005

Version : 02

Page 3/3

Odeur :	Infime
pH :	Non applicable
Température de décomposition :	> 100 °C
Caractéristiques d'inflammabilité :	
Point d'éclair :	> 150 °C
Propriétés comburantes :	Non comburant selon les critères CEE.
Masse volumique :	1.1 g/cm ³
Solubilité :	
Dans l'eau :	Pratiquement insoluble.
Dans les solvants organiques :	Gonfle dans les solvants organiques usuels

10 – Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable dans les conditions normales d'emploi.
Réactions dangereuses :	Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Se reporter à la fiche technique.
Produits de décomposition dangereux :	

11 – Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Aucune donnée toxicologique n'est disponible
Effets locaux :	Tous les ingrédients sont essentiellement non-volatiles et de toxicité négligeable

12 – Informations écologiques

MOBILITE :	Produit solide à mobilité réduite
DEGRADABILITE :	Non dégradable.
BIODEGRADABILITE :	Non biodégradable.
BIOACCUMULATION :	Pas de données disponibles.
ECOTOXICITE :	Pas de données disponibles.

13 – Considérations relatives à l'élimination

DECHETS DES RESIDUS :	
Destruction/élimination :	Incinérer dans une installation autorisée.
EMBALLAGES SOUILLES :	
Décontamination/nettoyage :	Ne nécessite pas de nettoyage préalablement à l'élimination.
Destruction/élimination :	Incinérer dans une installation autorisée.
REMARQUE :	L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant.

14 – Informations relatives au transport

Non réglementé quel que soit le mode de transport.

15 – Informations réglementaires

A notre connaissance le produit fait l'objet d'aucune réglementation communautaire en ce qui concerne sa classification et son étiquetage.
Conforme à : the Montreal Protocol concernant l'élimination des CFC
Conforme à : The US Clean Air Act amendement 1990

16 – Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attiré sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.